

Optimiser la performance des fournisseurs et sous-traitants

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : FST - Prix 2024 : 1 530CHF HT

Comment organiser un processus d'amélioration continue des achats ? Cette formation vous permettra d'identifier les bonnes pratiques de suivi des performances fournisseurs, afin de mettre en place une dynamique de progrès et de qualité totale, impliquante pour vos fournisseurs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Intégrer la gestion fournisseurs à la performance achat

Mettre en œuvre un processus de sélection et d'évaluation des fournisseurs

Définir des indicateurs de suivis et d'évaluation de performance

Anticiper la gestion des incidents

Déléguer aux fournisseurs la mise en place des processus d'assurance qualité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives et participatives. Alternance de théorie et de pratique avec application au contexte et expérience des participants.

EXERCICE

Etude de cas et mises en situation suivies d'un débriefing collectif, exemples, échanges d'expérience.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 05/2021

1) Sélectionner ses fournisseurs et sous-traitants

- Dresser la liste des fournisseurs et sous-traitants.
- Comprendre le processus achat.
- Rédiger un cahier des charges produit ou système.
- Définir la qualité totale.
- Choisir des critères pertinents d'évaluation et de sélection des fournisseurs.

Exercice : Définition et choix d'indicateurs en sous-groupes. Débriefing collectif.

2) Suivre les performances : outils et méthodes

- Choisir de nouveaux fournisseurs suite à un audit d'homologation.
- Suivre la qualité, le prix, les délais.
- Calculer le coût d'obtention de la qualité dans l'entreprise et chez les fournisseurs.
- Analyser le coût des défaillances, contrôler par rapport à l'investissement prévention.
- Négocier avec les fournisseurs au niveau du coût de la non-qualité.
- Créer son tableau de bord à l'aide d'indicateurs pertinents.
- Les outils de suivi de chaque fournisseur et la consolidation globale des résultats.
- Se fixer des objectifs d'amélioration continue avec les fournisseurs.

Etude de cas : En sous-groupes : création d'un tableau de bord à partir d'indicateurs choisis.

Débriefing collectif.

3) L'assurance qualité fournisseur (AQP/AQF)

- Le contrat d'assurance qualité : définition et conditions.
- La responsabilité de l'acheteur et du fournisseur.

PARTICIPANTS

Responsables qualité et achats, responsables achats, responsables services généraux, acheteurs.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en qualité.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Transmettre les informations.
- Communiquer un bilan régulier des actions à ses partenaires.
- Les faire sentir partie prenante et les impliquer dans l'amélioration continue.

*Exercice : Mises en situation sur la communication d'informations avec les partenaires.
Débriefing collectif.*

4) La gestion du non-respect des engagements

- Demander la réalisation d'une action corrective.
- Déclencher des audits en cas de doute.
- Mettre en place des mesures de pénalités nécessaires en cas de non-respect.
- Gérer les conflits et exercer une surveillance accrue.
- Maintenir si possible la relation avec le partenaire.

Etude de cas : L'escalade d'un conflit avec un fournisseur ou sous-traitant. Lister les différentes actions possibles. Débriefing collectif.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 03 juin, 12 sept., 16 déc.